MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Chambonchard

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Martin-de-Tours

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Martin-de-Tours

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 01/03/1990

Étendue de la protection : Peintures murales (cad. B 125) : classement par arrêté du 1er mars 1990

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.